

[Text]

since these types of measures tend to be eroded by inflation and wage increases. Credits would not keep up with inflation and would shrink every year. Therefore, household income figures, if implemented, must be fully indexed to the CPI on a yearly basis. Otherwise the credits will eventually disappear due to inflation.

Third, while Mr. Wilson estimates that households earning more than \$30,000 will be worse off under the new sales tax regime, the much higher cost of living in the north means that proportionately more northern households having incomes of more than \$30,000 will suffer this hardship. In fact, according to the 1986 census, 60.4 per cent of northern households had incomes greater than \$30,000, as compared to only 48.6 per cent in Southern Canada. Therefore, northern income levels for credits must reflect the cost of living differences as calculated by Statistics Canada for the purpose of determining the federal governments' placement of communities on the Isolated Post Allowance scale. This must be calculated on a community-by-community basis. I refer senators to Appendix A, Cost of Living Differential by Communities.

Fourth, the GNWT Department of Finance has shown that the combined effect of the fuel tax, air transportation tax and goods and services tax will be to tax transportation at a higher effective rate than other goods and services. Should the government proceed with the GST, it must ensure that all straight transportation services—including inbound and outbound services—north of the Sixtieth Parallel be zero-rated or tax free.

Fifth, workers will feel the impact of the new tax because some employee benefits will be taxable.

Sixth, workers may face deliberate government policies to fight inflation resulting from the GST by reducing their bargaining power and by increasing the unemployment rate.

Seventh, with the cost of newly constructed houses in Yellowknife being twice that of Edmonton, the net effect of the GST on new house purchases in Yellowknife will be a disproportionate increase in monthly mortgage payments.

Eighth, workers may face new wage and price control legislation as governments battle against workers' efforts to recoup the losses suffered through higher inflation rates.

We share the concern of the Canadian Labour Congress that the predicted 2.25 per cent rise in prices is based on a "best case" scenario, in which businesses pass on to consumers all of their savings from the removal of the existing federal sales tax.

[Traduction]

constitue qu'une solution temporaire puisque les mesures de ce genre ont tendance à être rongées par l'inflation et par les augmentations salariales. Les crédits ne suivraient pas le même rythme que l'inflation et déprécieraient donc chaque année. C'est pourquoi, si la proposition telle qu'énoncée est adoptée, il faudrait que les chiffres pour les revenus des ménages soient pleinement indexés à l'IPC, et ce chaque année, sans quoi les crédits finiront par disparaître avec l'incidence de l'inflation.

Troisièmement, bien que M. Wilson pense que les ménages gagnant plus de 30 000 \$ se porteront moins bien avec le nouveau régime de taxe de vente, le coût de la vie beaucoup plus élevé qui existe dans le Nord est tel que plus de ménages du Nord ayant des revenus supérieurs à 30 000 \$ souffriront de la TPS, proportionnellement. En fait, selon le recensement de 1986, 60,4 p. 100 des ménages du Nord avaient des revenus supérieurs à 30 000 \$, comparativement à seulement 48,6 p. 100 des ménages du sud du pays. Par conséquent, les seuils de revenu pour le Nord, pour être admissible au crédit, devraient tenir compte des écarts en matière de coût de la vie calculés par Statistique Canada pour établir l'ordre des localités pour ce qui est de l'échelle des indemnités d'éloignement. Il importe par ailleurs que ces calculs soient faits pour chaque localité. Je renverrais les sénateurs à l'Annexe A, Écarts au niveau du coût de la vie, par localité.

Quatrièmement, le ministère des Finances du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a fait ressortir que la taxe sur le combustible, la taxe sur les transports aériens et la taxe sur les produits et services, ajoutées ensemble, taxeront les transports à un taux effectif supérieur à celui qui frappera les autres produits et services. Si le gouvernement adopte la TPS telle que proposée, il faudrait qu'il fasse en sorte que tous les services de transport, à destination ou en partance de localités situées au nord du 60^e parallèle, soient détaxés ou exonérés.

Cinquièmement, les travailleurs sentiront l'incidence de la nouvelle taxe car certains avantages sociaux seront taxables.

Sixièmement, les travailleurs seront peut-être confrontés à des politiques du gouvernement visant à lutter contre l'inflation qui découlera de la TPS et réduisant leur pouvoir de négociation et augmentant le taux de chômage.

Septièmement, le coût d'une maison neuve à Yellowknife étant le double de celui d'une maison équivalente à Edmonton, l'incidence nette de la TPS sur les achats de maisons neuves à Yellowknife sera une augmentation disproportionnée des versements hypothécaires mensuels.

Huitièmement, il se pourrait que les travailleurs aient à composer avec une nouvelle loi de contrôle des prix et des salaires, les gouvernements voulant lutter contre les efforts des travailleurs pour récupérer les pertes subies par suite de l'augmentation de l'inflation.

Nous partageons la crainte du Congrès du travail du Canada que l'augmentation de 2,25 p. 100 qui a été prévue pour les prix s'inscrive dans le meilleur scénario, où les entreprises répercuteront sur les prix demandés aux consommateurs tout ce qu'ils auront économisé avec la suppression de la taxe de vente fédérale existante.